Procès-Verbal
de la réunion
du 29 avril 2013

Le vingt-trois avril deux mille treize, une convocation est adressée individuellement à chaque Conseiller Municipal pour une réunion prévue le **vingt-neuf avril deux mille treize**, à vingt heures trente minutes, salle de la Mairie.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

- Subventions aux associations
- Rue de la Quinterie – devis sur reprise de la voirie
- Chaufferie bois - Valorisation du broyage de bois
- Panneaux d'informations – devis d'acquisition
- Adhésion de la Commune de Civray au Syndicat « Energies Vienne »
- Rando-marquage des chemins avec l'école – devis CPIE
- Projet de lotissement communal aux Basses Vignes
- Massifs de la bibliothèque et la salle des fêtes – devis SEI
- Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- Questions diverses

☆☆☆☆☆

L'an deux mille treize, le vingt-neuf avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BEAUBEAU, Maire.

Etaient présents : MM. BEAUBEAU Bernard, MÊMETEAU Jérôme, QUINTARD Dominique, MACOUIN Bernard,
Mme ROY Estelle,
MM. CLEMENT Alain, DELAVAULT Alain, OLIVIER Patrice, ROUSSEAU Daniel,

Absents représentés : Mme OLEAC Fabienne, MM. PIN Stéphane, ROUSSEAU Christian,

Absente excusée: Mme BOUTIN Annabelle,

Absente : Mme EBRAN PICHON Martine.

Monsieur Jérôme MÊMETEAU a été élu Secrétaire.

Adoption du procès verbal de la réunion du 25 mars 2013

Le Président soumet aux membres présents à la réunion du 25 mars 2013 le procès-verbal s'y rattachant.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2013 – 29.04 – 38 - Subventions aux associations

Le Conseil vote les subventions aux associations pour l'année 2013 de la manière suivante :

Associations	Rappel 2012	Subventions 2013		
		demandes	votes	observations
JFC	500 € 320 € (14.08)	500 €	500 €	Le traçage du terrain est pris en charge par la Commune
APE	500 € 50 € (*) 150 € (14.07)	500 € 50 € (*)	550 €	(*) participation vin d'honneur
OCCE		1580 €	1500 €	Classe découverte
ACCA	100 €	150 €	100 €	
Jazeneuil en fête	1 500 €	1 500 € +50 € (*)	1550 €	Prêt véhicule et mise à disposition de personnel communal (*) participation vin d'honneur
Comité d'Animation	/	/	/	
Gym Harmonie	/	/	/	
ACPG	80 € (*)	80 € (*)	80 €	(*) participation vin d'honneur
FNACA	40 € (*)	40 € (*)	40 €	(*) participation vin d'honneur
Atout crin	500 € 50 € (*)	500 € 50 € (*)	550 €	Fête du cheval 16 juin 2013 (*) participation vin d'honneur
Pompiers Lusignan	175 €	/	175 €	
As. promo lect Bibliothèque Départ.	80 €	oui	80 €	
Route histor. Abbayes Haut Poitou	34 €	oui	34 €	
Les Compagnons de la Clouère		200 €	200 €	Course cycliste 15 juin 2013
Associations caritatives				
AIRE (accueil familles des prisonniers) ANPV (visiteurs de prisons)			50 € 50 €	Associations retenues en 2013
Secours Populaire Français	100 €	/	/	Association retenue en 2012

Nota : Une subvention complémentaire pour les vins d'honneur a été attribuée aux associations suivantes (voir mention (*) dans tableau ci-dessus) :

APE : 50 €

Jazeneuil en fête : 50 €

ACPG : 80 €

FNACA : 40 €

Atout Crin : 50 €

N° 2013 – 29.04 – 39 - Rue de la Quinterie

Devis sur reprise de la voirie

Monsieur Bernard MACOUIN communique un devis de l'entreprise BORDAGE de VASLES sur la portion de voirie de la rue de la Quinterie qui n'avait pas été retenue lors de la programmation initiale des travaux de voirie :

- Balayage et remise à niveau des parties dégradées en enrobé à froid
- Revêtement en émulsion bi-couche finition 2/6

Le montant du devis qui s'élève à 1 555.00 € HT, soit 1 859.78 € TTC est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La dépense sera imputée en investissement à l'article 2151 de l'opération « Voirie divers ».

N° 2013 – 29.04 – 40 - Chaufferie bois

Valorisation du broyage de bois

Monsieur le Maire et Monsieur Bernard MACOUIN font savoir qu'après analyse d'une estimation réalisée pour le broyage de bois, son transport et son stockage, et devant l'urgence d'exploiter rapidement une grande quantité de branchage (environ 180 m³) offerte à la Commune par Monsieur Patrick MERCIER, propriétaire du château du Portail, il a été décidé de valoriser ce bois en copeaux pour alimenter la chaufferie bois communale.

L'estimation approximative des dépenses est la suivante :

- Broyage : environ 8 € HT le m³
- Location hangar, reprise et transport livraison, déchargement : 400 € HT par chargement d'environ 45 m³

Le prix de revient global est estimé à 17 € le m³, soit 765 € HT le chargement de 45 m³.

Pour information, le prix d'un chargement de bois déchiqueté revient environ à 1000 € HT.

Il convient également de prévoir un matériel de type « tapis monte bois » avec trémies, ou un autre moyen permettant le chargement en silo.

Le Conseil Municipal entérine cette décision et demande une analyse après exploitation pour connaitre la rentabilité de l'opération.

N° 2013 – 29.04 – 41 - Panneaux d'informations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ALTRAD de FLORENSAC (34) pour l'acquisition de deux panneaux d'informations

à disposer dans les villages de la Mimaudière et de la Pétinière : montant global 1 302 € HT, soit 1 557.19 € TTC.

La dépense sera imputée en investissement, à l'article 2184 de l'opération « Mobilier urbain ».

N° 2013 – 29.04 – 42 - Adhésion de la Commune de CIVRAY au SIEEDV

Lors de sa réunion du 26 mars 2013, le comité du SIEEDV a donné son accord à l'unanimité sur l'adhésion de la commune de CIVRAY au syndicat.

Il appartient aux Conseils Municipaux adhérents de se prononcer sur cette adhésion dans un délai de 3 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'adhésion de la Commune de CIVRAY au SIEEDV.

N° 2013 – 29.04 – 43 - Aménagement de la Vallée

Animation école et inauguration

Dans le cadre de l'Aménagement de la Vallée avec notamment la création de sentiers de découverte et d'interprétation, une animation sur site est proposée aux enfants de l'école par le CPIE de COUTIERES pour compléter leur participation à l'élaboration du projet.

D'autre part, la participation à l'organisation de la journée d'inauguration prévue le 25 mai 2013 permettra d'assurer une partie de l'animation.

Le montant de cette prestation s'élève à 500 € HT, soit 598 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de passer commande auprès du CPIE de COUTIERES.

La dépense sera imputée en investissement à l'article 2158 de l'opération « Aménagement de la Vallée ».

N° 2013 – 29.04 – 44 - Lotissement communal

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un lotissement communal sur les parcelles cadastrées G 1135 et G 1136 appartenant respectivement à Madame LEVRAULT Andrée et à Madame MARCHAIS Gilberte, pour lequel le Conseil Municipal avait émis un avis défavorable dans la mesure où les montants de l'acquisition et des travaux de viabilisation ne permettaient pas d'obtenir un prix de revente satisfaisant.

Cependant, le Conseil Municipal confirme les points suivants sur le terrain des Basses Vignes :

- La proximité des lagunes occulte une importante surface urbanisable et peut également présenter un élément défavorable allant à l'encontre des choix des constructeurs
- Les lots permettent une orientation favorable « plein sud » des pavillons, éléments favorables aux prescriptions des maisons « basses consommations ».

Momentanément, le Conseil Municipal souhaite considérer d'autres parcelles présentant un intérêt à l'urbanisation qui entrent dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme.

N° 2013 – 29.04 – 45 - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'embauche d'un jeune en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour parer au surplus de travail saisonnier.

Les contrats proposés portent sur 8 mois à raison de 22 heures hebdomadaires pris en charge par l'Etat à hauteur de 90%.

Monsieur Daniel ROUSSEAU estime que cette proposition va à l'encontre des décisions prises auparavant en matière de personnel (mutation d'une personne) suite aux transferts de compétences vers la Communauté de Communes et fait savoir qu'il votera contre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix (10 voix pour, 2 voix contre) accepte l'ouverture d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 8 mois à raison de 22 heures hebdomadaires, et charge le Maire de constituer les démarches administratives avec les services compétents dès que possible.

N° 2013 – 29.04 – 46 - Aménagement des massifs de la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente un devis de l'association Solidarité Environnement Insertion de SAINT SAUVANT pour l'aménagement des massifs de la salle des fêtes.

L'objectif est de réaliser des massifs économes en entretien et en eau.

Avant de s'engager plus en avant, le Conseil Municipal souhaite porter sa réflexion sur une solution en interne avec notamment la personne qui sera employée dans le cadre du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

N° 2013 – 29.04 – 47 - Aménagement de la Vallée

Passage à gué

Monsieur Jérôme MÊMETEAU rappelle le projet de construction d'une pierrée pour permettre un passage à gué de la Vonne dans le cadre de l'aménagement de la vallée de la Vonne.

Il porte à la connaissance du Conseil Municipal la réception d'un récépissé de déclaration émanant de la Direction Départementale des Territoires et attestant de l'enregistrement de la demande de construction de ce passage à gué sur la Vonne.

Les travaux ne pourront commencer avant le 22 juin 2013, délai imparti à l'Administration pour opposer un éventuel recours.

Le Conseil Municipal demande une prolongation du délai nécessaire à la réalisation de ces travaux dans le cadre du programme LEADER et du Contrat Régional de Développement Durable de la Région pour l'aménagement de la Vallée.

N° 2013 – 29.04 – 48 - Nuits romanes

Monsieur MÊMETEAU rappelle la programmation de la Nuit Romane le mercredi 24 juillet 2013 (délibération n°2013 – 25.03 – 36).

Une demande a été faite à l'association TERRAE ANTEA pour diminuer le coût de la prestation musicale « l'arbre de sovenance ».

Cette prestation est prise en charge en totalité par la commune suite au rejet de la Commission Régionale des Nuits Romanes sur des critères subjectifs.

La prestation initiale qui était annoncée à 3620 € est proposée par l'association à 3300 € (2700 € de salaires et de frais de production, et 600 € de frais de déplacements), soit une baisse de 320 € de presque 9%.

Un effort sera également réalisé sur le budget éclairage qui sera produit par Monsieur Alain UNTERNER.

N° 2013 – 29.04 – 49 - Aménagement de la vallée

Animations des sentiers – Demandes de subventions

Monsieur Jérôme MÊMETEAU précise les animations prévues pour l'inauguration des sentiers de découvertes sur l'eau et l'artisanat qui avait été évoquées en réunion de conseil municipal en date du 1er octobre 2012 et arrêtées au moment du vote du budget primitif 2013 :

Animations	Montant HT	Montant TTC
APEM CPIE de Gâtine Animation école et inauguration	500.00	598.00
Cie le Théâtre Cabines Lecture théâtralisée	1 008.00	1 063.44
Aline & Compagnie Improvisations in situ	1 915.00	1 915.00
Vanessa JOUSSEAUME	2 900.00	2 900.00

Observatoires d'architecture		
Carton d'invitation	185.00	221.26
Repas	105.00	110.78
SACD (création artistique)	210.00	251.16
Total	**6 823.00**	**7 059.64**

Ces animations pourraient s'inscrire dans le dispositif LEADER du Pays des Six Vallées et dans le Contrat Régional de Développement Durable et obtenir à ce titre des subventions.

Le plan de financement serait le suivant :

Montant global des animations	6 823.00 € HT
Subvention LEADER 50%	3 411.50 €
Subvention CRDD 20%	1 364.60 €
Autofinancement	2 046.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la programmation des animations pour un montant global de 6 823.00 € HT, 7 059.64 € TTC, ainsi que le plan de financement ci-dessus.

Il entérine les dépôts de demandes de subventions qui ont été réalisés auprès :

- du Pays des Six Vallées au titre du dispositif LEADER
- de la Région au titre du Contrat Régional de Développement Durable.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23h30.

Tableau récapitulatif des délibérations du Conseil Municipal
en date du 29 avril 2013

2013 – 29.04 - 38	Subventions aux associations
2013 – 29.04 - 39	Rue de la Quinterie - Devis sur reprise de la voirie
2013 – 29.04 - 40	Chaufferie bois - Valorisation du broyage de bois
2013 – 29.04 - 41	Panneaux d'informations
2013 – 29.04 - 42	Adhésion de la Commune de CIVRAY au SIEEDV
2013 – 29.04 - 43	Aménagement de la Vallée - Animation école et inauguration
2013 – 29.04 - 44	Lotissement communal
2013 – 29.04 - 45	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
2013 – 29.04 - 46	Aménagement des massifs - de la salle des fêtes
2013 – 29.04 - 47	Aménagement de la Vallée - Passage à gué
2013 – 29.04 - 48	Nuits romanes
2013 – 29.04 - 49	Aménagement de la vallée – Animations des sentiers – Demandes de subventions

Ont signé au registre :

Monsieur Bernard BEAUBEAU	Monsieur Jérôme MÊMETEAU	Monsieur Dominique QUINTARD
Monsieur Bernard MACOUIN	Monsieur Stéphane PIN Absent représenté	
Madame Annabelle BOUTIN Absente excusée	Madame Martine EBRAN PICHON absente	Mademoiselle Fabienne OLÉAC Absente représentée
Madame Estelle ROY	Monsieur Alain CLÉMENT	Monsieur Alain DELAVAULT
Monsieur Patrice OLIVIER	Monsieur Christian ROUSSEA Absent représenté	Monsieur Daniel ROUSSEAU